

SOMMAIRE

Nouvelles de l’Acanor	2
Conseil d’Administration du 6/04/2018	2
Activités à venir	2
Rapport 2017 de l’Afnor	3
L’Acanor dans la newsletter du Ministère des Armées	4
Nouveau GT Acanor pour les risques émergents	5
Vos témoignages nous intéressent !.....	6

Nouvelles de l'Acanor

Conseil d'Administration du 6/04/2018

Le Conseil d'Administration de l'Acanor s'est déroulée chez Ingénéco à Colmar le 6 avril 2018. Comme Eric DIBLING a démissionné du poste de 2^{ème} Vice-Président, les membres de notre Conseil d'Administration ont élu au poste de 2nde Vice-Présidente Mme Isabelle HELLER. Nous souhaitons à Isabelle une pleine réussite dans ce nouveau rôle. Les autres membres du Bureau Acanor ont été réélus.

Les statuts de l'Acanor ainsi que les aspects communication ont fait l'objet des principales décisions. Le nouveau Président du MFQ Alsace, Jean-Patrick SCHWEITZER, nous a rejoints afin d'échanger sur nos différentes activités et problématiques communes.

Activités à venir

- Réunion du nouveau GT Risques, animée par Mickael ALBALADEJO
- 25 juillet 2018 : réunion IFAN EG – Groupe de travail européen. Participation de Bernard SIFFERMANN et Laurent OBERLÉ
- 26 juillet 2018 : réunion IFAN WG16 – Education et formation à la normalisation. Animation par Laurent OBERLÉ et participation de Bernard SIFFERMANN
- 25 septembre 2018 : Assemblée Générale de l'IFAN à Genève
- 26 septembre 2018 : réunion IFAN WG16 – Education et formation à la normalisation. Animation par Laurent OBERLÉ

Rapport 2017 de l'Afnor

L'Acanor vous invite à consulter le rapport 2017 de l'Afnor.



Nous vous rappelons que l'Acanor a notamment pour mission de porter votre voix auprès de l'Afnor, aussi bien au sein de commissions de normalisation que si nécessaire, auprès des instances gouvernantes de l'Afnor.

L'Afnor est également membre de l'Acanor et apporte son soutien et son support dans les activités de l'Acanor.

L'Acantor dans la newsletter du Ministère des Armées

Au sein du Ministère des Armées, plus précisément au Centre de Normalisation de la Défense (CND), est diffusée une lettre d'information relative à la normalisation de ce secteur. Michel Wencker, Ingénieur Général de l'Armement (IGA) est le directeur du CND depuis 2017, est également nommé en mars 2018 Responsable ministériel aux normes au titre du Ministère des Armées.

L'Acantor a été sollicitée pour présenter ses missions et activités au travers d'un article dans la lettre d'information *LIEN-Défense, la lettre d'information électronique de la normalisation de défense*.

Nous vous partageons ci-dessous une partie de cet article rédigé par notre Président :

Afin d'améliorer les connaissances de ses lecteurs, LIEN-Défense a le plaisir de donner la parole dans ce numéro 37 à M. Laurent OBERLE, Président de l'**Association Française pour la Connaissance et l'Application des Normes** (ACANOR) qui va présenter son organisme dans ce focus rédactionnel.

M. Laurent OBERLE, Président :

Je tiens à vous remercier de l'invitation qui m'a été faite de m'exprimer de façon synthétique dans votre publication. Je dirais pour commencer que la normalisation est souvent méconnue, elle est même parfois décriée, car confondue avec la réglementation, notamment par les maîtres d'ouvrages.

En fait, les normes (de produits, de services, d'installations, de méthodes, d'interopérabilité ...) constituent de longue date un gage de qualité et de performance pérenne des organisations.

Plus récemment, l'émergence des normes de management et de gouvernance sociétale a élargi leur contribution au progrès des acteurs économiques dans un environnement mondialisé.

Détaillons à présent les caractéristiques de l'ACANOR (Association française pour la Connaissance et l'Application des NORMes) qui comporte 200 membres : Utilisateurs, fabricants, prescripteurs, autorités, laboratoires, collectivités. C'est un acteur rassemblant les utilisateurs de normes avec les objectifs précis suivants :

- susciter la création des normes ;
- promouvoir l'adoption des normes ;
- rassembler les utilisateurs de normes de façon à pouvoir défendre leurs intérêts en dialoguant avec les organisations nationales, européennes et internationales en charge de l'élaboration de normes ;
- promouvoir le travail en réseau dans les domaines de la réglementation technique, de la normalisation et de la certification.

Il faut également mentionner un aspect essentiel du dispositif : l'ACANOR est de plus un réseau d'experts résolument convivial qui permet notamment d'obtenir rapidement une réponse à une question complexe qui autrement aurait nécessité plusieurs interlocuteurs, de constituer un cadre d'échange local ou national plus ouvert que les comités de normalisation, de bénéficier d'un avantage concurrentiel par l'obtention de documents avant leur publication officielle et ainsi de faciliter la veille normative, de trouver rapidement le canal d'influence pour agir sur un projet normatif ou réglementaire en particulier grâce à un accès privilégié aux instances officielles...

Au-delà du cadre normatif et réglementaire, le réseau d'experts de l'ACANOR constitue un réseau d'intelligence économique : l'information qui a souvent le plus de valeur pour votre activité, c'est celle que vous obtenez en marge de l'ordre du jour formel d'une réunion.

Ce réseau se prolonge à l'international : L'ACANOR est notamment le membre français de l'IFAN (International Federation of Standards Users).



Nouveau GT Acanor pour les risques émergents

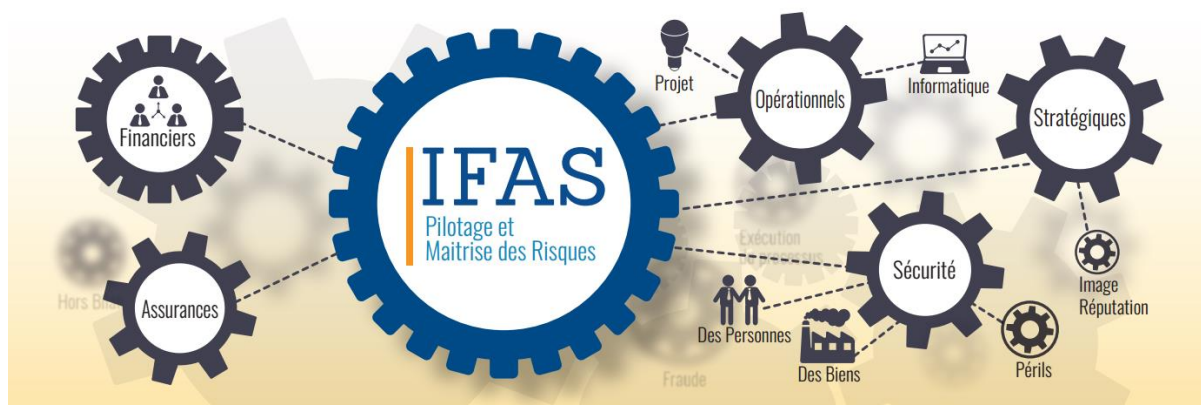
Déjà évoqué lors de la conférence Acanor « Le coût du risque, un enjeu majeur pour l'entreprise - Zoom sur les notices produits », un nouveau groupe de travail Acanor voit le jour. Nommé « GT Risques émergents », il aura pour objectif de :

- Cartographier les risques émergents
- Identifier les scénarios de risque
- Analyser les conséquences de chaque risque émergent
- Analyser les tendances

Les risques émergents sont des risques complexes et imprévisibles qui se développent et se transforment rapidement. Leur prise en compte est une condition indispensable à la bonne pérennité dans le temps de l'entreprise.

Ce groupe de travail a été créé au sein de l'Acanor afin de rassembler des compétences et compétences spécifiques dans le but de livrer un document de synthèse pouvant être utilisé par tous.

Ce groupe de travail sera animé par notre membre Mickael ALBALADEJO, Dirigeant de l'IFAS



Vos témoignages nous intéressent !



Vous êtes nos meilleurs ambassadeurs !

Afin de démontrer **l'importance de la normalisation** dans les différents secteurs d'activités, et de mettre en valeur les bonnes pratiques de ses membres, l'Acanor a besoin de vous.

Le concept est simple :

- Présenter votre organisation, vos activités et/ou votre offre
- Rappeler l'importance de la normalisation dans vos activités et vos marchés
- Illustrer, si possible, par un exemple dans lequel la normalisation a joué un rôle en votre faveur ou défaveur

Chaque article sera diffusé sur notre site web et dans l'Acanor Infos.

Pour faire part de vos contributions ou pour toute demande d'information, merci de contacter

kevin.schaal@acantor.org